

**Monsieur le maire,
Chers collègues
Mesdames et messieurs**

Le débat d'orientation budgétaire est un moment important qui donne l'opportunité de faire le point sur la situation de notre ville et de nos concitoyens. Cette analyse de notre groupe a pour ambition, tout en soulignant leurs préoccupations dans un contexte de crise, de déterminer quelles doivent être les priorités budgétaires de notre commune au regard des marges financières existantes.

Si nous souhaitons remercier les services de la Ville pour le travail technique effectué sur le document préparatoire, qui permet d'avoir une visibilité plus importante de la situation Plaisiroise dans un contexte mondialisé, force est de constater que les perspectives politiques sont présentées pour leur part de façon très synthétique.

La crise financière qui a débuté courant 2008 aux Etats-Unis, et qui a contaminé les banques les unes après les autres, s'est conclue par un krach et des conséquences désastreuses pour notre économie en 2009 et en 2010.

Profitant de plans de soutien gouvernementaux, les établissements bancaires ont très vite redressé leur situation, ce qui est loin d'être le cas pour les autres acteurs économiques, avec des déficits budgétaires aux Etats-Unis ou en Europe qui atteignent des niveaux critiques. La sphère financière a de nouveau pris l'ascendant sur la sphère industrielle, gageons malheureusement que le monde des finances perdra très vite le sens des réalités avec les dérives que nous venons de connaître.

Les mesures prises par certains pays pour soutenir leur économie et favoriser leurs exportations ne font qu'aggraver les difficultés avec des politiques de sous évaluation de leur monnaies « références » comme le Dollar américain ou le Yuan chinois qui pénalisent nos échanges commerciaux en Euro, tandis que la BCE s'obstine à maintenir un Euro fort, ce qui ralentit la croissance et compromet toute politique sociale au sein de l'Union.

En France la hausse du coût de l'énergie (Electricité, gaz, produits pétroliers) a un impact direct sur le budget des ménages mais aussi des collectivités.

La loi NOME, (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), imposée par Bruxelles pour créer artificiellement une concurrence avec les fournisseurs privés d'électricité, aura entre autres conséquences, une importante répercussion financière sur les collectivités locales et les usagers.

La hausse des denrées de première nécessité fragilise les plus démunis déjà atteints par un chômage qui n'a cessé de croître en 2010, et qui touche tout particulièrement les jeunes et les séniors, mais aussi les femmes.

25% des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi dont 20% en dessous du seuil de pauvreté (un record en Europe), Pire encore : 150.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification et sans suivi.

La désindustrialisation de notre pays, et les délocalisations provoquent un déficit d'emploi que les sociétés de services, le commerce et la grande distribution n'arrivent pas à compenser. Ces secteurs offrent à leurs employés des contrats précaires dont les revenus sont souvent insuffisants pour faire face aux charges de la vie courante.

Nous venons de vivre l'un des plus grands conflits sociaux de ces dernières décennies, durant lequel des millions de personnes ont exprimé leur inquiétude et leur profonde opposition à la politique menée depuis plusieurs années.

Malgré une volonté du gouvernement de prouver le contraire, tous les indicateurs démontrent que nous sommes entrés dans la RIGUEUR.

L'objectif prioritaire est de baisser drastiquement le déficit budgétaire coûte que coûte. Malgré l'annonce de non-augmentation des impôts, ce plan frappera les plus démunis : déremboursement des médicaments, augmentation de taxes diverses, réforme des retraites et non-revalorisation des salaires. Autant de mesures qui aggraveront les inégalités

Il n'est pas à douter que les collectivités locales ne seront pas épargnées, et l'augmentation de 15% des taxes du département pour la taxe d'habitation et la taxe foncière est un autre signal de crise que les contribuables doivent supporter.

Pour exemple, la tentative du département de supprimer en plein été et dans le secret la carte Améthyste qui permet aux aînés de se déplacer à moindre frais voire gratuitement. Tout cela pour réaliser de minimes économies et espérer parvenir à l'équilibre du budget. Pour notre ville, nous constatons que les prévisions concernant la DGF seront mécaniquement plus basses réduisant un peu plus nos marges de manœuvre.

Le déploiement des nouvelles recettes que doit produire la TLPE devra être mené avec toute l'opiniâtreté nécessaire, malgré un décret de loi qui se fait attendre, mais dont les textes actuels permettent d'engager les démarches de recouvrement.

Bien que dans les Yvelines et à Plaisir nous soyons selon des études dans un des départements les plus agréables à vivre, nous n'échappons pas à cette crise.

Notre ville de Plaisir s'est stabilisée autour de 30 000 habitants. Nous espérons qu'elle se maintiendra sensiblement à ce niveau, et préservera cet équilibre rural/urbain si important pour les Plaisirois.

Se loger est un véritable challenge dans notre région, et à Plaisir également, quadrature du cercle avec la recherche d'emploi (l'un n'allant pas sans l'autre).

Les familles de classe moyenne et supérieure trouveront vraisemblablement des possibilités dans le nouveau lotissement de la Boissière ou dans le futur projet à la place de l'ancienne Chapelle St Jean-Baptiste.

D'autres plus modestes attendent l'aboutissement de la ZAC des peupliers, où l'offre sera a priori plus diversifiée et pour une part plus accessible, même si nous manquons d'informations sur la progression du projet, auquel est rattaché notamment la réhabilitation d'installations sportives voisines.

Concernant le centre-ville, témoin de l'histoire de notre ville, vous avez décidé de lancer le projet de réfection de notre église auquel les Plaisirois adhéreront il n'est nul doute, mais dont l'ampleur des travaux (8 M€ HT) nous laissera peu de marge de manœuvre budgétaire dans les deux prochaines années.

Nous ne pouvons pas imaginer que vous vous soyez lancés dans ce projet, sans connaître le montant des subventions auxquelles il est éligible. Nous souhaitons connaître dès maintenant le budget prévisionnel le plus exact possible.

D'autre part, vous avez souhaité réaliser un partenariat avec la fondation du patrimoine habilitée à recueillir les dons de mécénat. Pensez-vous que la mention du bulletin de souscription : « j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune au cas où celui-ci n'aboutirait pas » est de nature à motiver les éventuels donateurs... ?

Nous regrettons par ailleurs qu'en regard aucun projet d'aménagement du centre-ville ne soit à l'ordre du jour alors même qu'une zone avait été gelée pour cela dans le PLU. Comment en effet penser la réfection d'un bâtiment patrimonial et de ses abords sans la moindre perspective sur son environnement de proximité ?

Il y a alors de quoi s'interroger sur l'existence d'un projet urbain cohérent.

Nous avons évoqué les conséquences de la crise, et la hausse du chômage :

Alors qu'il a augmenté entre 2009 et 2010 d'environ 8% en IDF ou dans les Yvelines, il a progressé de 16% à Plaisir.

Le développement économique de notre ville est une attente forte des Plaisirois en recherche d'emploi.

Nous nous inquiétons de ne voir dans vos perspectives aucune proposition pour développer l'attractivité de la ZAC Ste Apolline, notamment en direction des entreprises en recherche de site.

Notre ville a aussi des friches industrielles comme celle de la « rue de la Gare » ou celle des « Ebisoires », peu attractives pour que de nouvelles entreprises s'y installent.

Le projet du centre commercial « Grand Plaisir », apportera des emplois nouveaux, vous nous l'avez dit, mais hélas ! avec des contrats souvent peu spécialisés, de durée hebdomadaire insuffisante et dont la pérennité n'est pas garantie, car la surcapacité commerciale avec les villes voisines qui mènent les mêmes politiques est un vrai risque.

Ce sont des emplois industriels et tertiaires, durables et spécialisés qui sont attendus sur notre ville.

En attendant, une part importante de notre jeunesse est en détresse, et les collectivités locales peinent à utiliser le peu d'outils existants comme le contrat unique d'insertion.

Urbanisme, insertion par l'emploi : voici nos priorités et celles des Plaisirois.

A ce titre, la rénovation du Valibout et sa requalification dans l'espace urbain est un défi pour ses habitants et pour notre ville. La rénovation tant annoncée ne sera qu'une réhabilitation, revue à la baisse faute de mobilisation pour trouver les moyens financiers. Les travaux débuteront prochainement (pour la 1^{ère} des 3 tranches). Quand on sait qu'à peine 30% des personnes concernées se sont exprimées pour ce projet, on peut imaginer quel désarroi ou quelle crainte les anime (perturbations liées aux travaux, conséquences financières sur le prix des loyers, etc..)

Nous ne voyons rien en 2011 dans vos prévisions concernant les aménagements extérieurs ! Il serait vain que l'OPIEVOY réalise des travaux si les voiries ne sont pas rénovées au fur et à mesure de la livraison de chaque immeuble.

Il en est de même sur les aménagements des écoles de ce quartier; nous exprimons notre inquiétude, encore une fois, sur la cohérence de votre projet et son impact sur les habitants. Lors du DOB 2010 vous aviez parlé du projet de Crèche que vous souhaitiez implanter à l'Aqueduc de l'Avre dont l'étude devait avoir lieu en 2010. Nous nous étonnons de ne plus voir apparaître ce projet. qui je vous le rappelle avait été annoncée pour 2010 dans l'Essentiel de janvier 2008.

Par ailleurs la politique du CCAS lui appartient, puisqu'elle sera définie par son Conseil d'Administration, mais la Ville étant son principal bailleur de fonds, sa politique devra tenir compte des sommes allouées. Celles ci n'ont cessé de décroître depuis plusieurs années. Pour mémoire la subvention municipale qui était de 1 200 000 euros en 2005, n'était plus que de 1 170 000 euros en 2009 (chiffres du Compte administratif).

De plus, d'autres budgets restent incertains, celui de la CAF et celui du CUCS qui a été prorogé pour 1 an seulement.

Pour nous il est primordial de donner au CCAS les moyens nécessaires, c'est aux plus vulnérables d'entre nous qu'il s'adresse : les personnes âgées et nos concitoyens dans la précarité qui ne cesse d'augmenter.

L'accès pour tous à la Culture est également une préoccupation, et dans ce DOB un volet est consacré au TEC à qui la Ville affecte une subvention substantielle en croissance régulière.

Vous proposez plus de spectacles certes, mais hélas seul un spectateur sur deux est Plaisirois, et de plus le prix moyen des places d'environ 28€ en plein tarif (hors jeunes publics) n'est pas à la portée de tous. Les personnes ou familles à budget contraint se trouvent un peu plus isolées et privées d'une évasion que la culture doit procurer. C'est une injustice de plus.

Dans vos perspectives 2011 les travaux dédiés à la voirie sont multiples, et ce sujet est important car c'est la sécurité routière qui y est sous-jacente, mais qu'en est-il d'une réflexion et du développement de voies douces à Plaisir ?

Nous avons aujourd'hui une délibération pour la mise en place d'un contrôle automatisé de feux rouges.

Pourquoi ne pas prévoir également sur les axes dangereux comme l'entrée de Plaisir en venant de Neauphle le Château des « feux tricolores à récompense » ? la prévention vaut bien mieux que la répression !

Nous éprouvons donc quelques difficultés à retrouver une ligne directrice dans vos projets. Toute action politique est portée en général par une logique globale qui devrait se retrouver à chaque instant, et ce n'est malheureusement pas le cas ici.

Ce manque d'axe directeur dans l'action nous amène à craindre que les évolutions à moyen et long terme n'aient pas été assez anticipées par votre équipe.

Nous dégagerons enfin deux thématiques pour conclure notre propos, car elles nous paraissent être le cœur de l'action politique : l'intercommunalité et la gestion de la dette.

Concernant l'intercommunalité l'échéance se rapproche et ce sujet n'a toujours pas été abordé au sein de notre assemblée.

Face aux enjeux primordiaux pour notre ville, nous ne pouvons nous contenter d'acter vos éventuelles propositions, mais nous souhaitons participer en amont aux réflexions.

Nous sommes conscients que cette nouvelle structure de fonctionnement nécessitera du temps pour se mettre en place et dégager les bénéfices espérés. Pourtant, la mutualisation des moyens existants est de nature à permettre des optimisations rapidement et rejoint tout à fait le plan de réduction des coûts qui est engagé au niveau de vos services.

Vous avez, Monsieur le Maire, une responsabilité dans le retard pris sur ce dossier, et nous ne pouvons accepter l'idée que l'Etat, via la Préfecture, doive intervenir pour nous imposer une configuration intercommunale qui ne serait pas celle que nous aurions collectivement choisie, tout simplement parce que les élus locaux n'auraient pas été capables de se mettre d'accord au préalable.

Concernant la dette, les indicateurs financiers, notamment le cours des devises étrangères en rapport avec l'Euro comme le CHF, l'USD ou le Yen, ne nous sont pas actuellement favorables et nous ont conduit à exprimer des interrogations lors de la dernière "Commission finances" sur l'impact du montant des intérêts dont nous devons nous acquitter dans les prochaines années.

Des provisions pour risques sont-elles envisagées, à quelle hauteur et à quelle échéance ?

Comme le prévoit la circulaire de juin 2010 concernant la gestion des emprunts des collectivités, nous demandons qu'un rapport détaillé sur la situation soit présenté à l'assemblée délibérante, et notamment les conditions financières réclamées par DEXIA en cas de renégociation partielle.

Nous vous rappelons que tous les élus ont un droit d'accès à tous les documents sans aucune exception.

Vous envisagez une stabilité fiscale. La taxation est le résultat d'un équilibre financier entre l'estimation des recettes récurrentes et exceptionnelles et les dépenses de fonctionnement

et des projets d'investissement envisagés.

Je vous rappelle alors que le département des Yvelines, l'un des plus riches de France, après une stabilisation des taux pendant 7 ans, s'est vu contraint à appliquer la plus forte hausse départementale de notre pays.

Il faudra bien continuer à proposer aux Plaisirois la qualité de service dont ils ont besoin, car en aucun cas la stabilisation de l'impôt ne doit avoir pour conséquence une réduction du Service Public Municipal, qui se traduirait par une obligation coûteuse et inégalitaire de recours à des services privés, voire tout simplement par la disparition desdits services à la population.

Il était important pour notre groupe de vous faire partager notre vision et je vous remercie pour votre attention.